



NB-OL 15/03/2022

## Procès-verbal de la réunion du CA du mardi 01 Mars 2022 à 18H

Le Conseil s'est tenu en présentiel à la Veyrière, étaient présents :

- **administrateurs** : Mireille Kishazy, Nicole Barbier, Brigitte Lacombe, Olivier Labasse, Jean Claude Secchi, Claude Saulgeot, Georges Davignon, Jacques Lelarge, Luc Corneloup, Laurent Billet, Charles Lacombe; le Conseil peut délibérer valablement (11/11) –

- **adhérents** : Claire Moreau, Richard Serret, Jérôme Weite ; **excusé** : Jacques Hergott

Ordre du Jour :

- 1) approbation du PV du CA de février
- 2) GT centre village : retours sur la présentation de nos recommandations sur le Presbytère (document envoyé le 10/02), considérations historiques et spatiales (20/2, OL), notes architecturales complémentaires (22/02, JH), suite des travaux
- 3) GT routes du haut (GD) notes à suivre suite réunion GD, MB, NSK, SR...
- 4) enquête publique PDM Grand Annecy
- 5) réunion du CM (GD, JL)
- 6) questions diverses (à compléter)

Pièces jointes et envoyées avant la convocation :

- projet de PV de la réunion du CA du 1/02/2022 (envoyé 17/02)
- appel de cotisations 2022 avec la date programmée pour l'AG : 13 mai à la Veyrière, sauf changement de lieu (envoi du 17/02/2022)
- observations de BVV portées à l'enquête publique du PDM du Grand Annecy (OL), CS a aussi déposé.
- tableaux des demandes de PC et DT envoyés par CS-NB il y a 2-3 jours
- Réhabilitation du Presbytère : "considérations historiques et spatiales" (OL 20-02-0222, 2 pages), jointe
- Réhabilitation du Presbytère ; "note architecturale complémentaire" (JH 22-02-2022, 2 pages), jointe

La réunion est précédée par l'accueil de notre adhérent N. Wolff à 17h30 par la commission urbanisme et le bureau de BVV pour l'entendre, à sa demande, sur son dossier d'urbanisme très problématique.<sup>1</sup> Les participants ne comprennent pas l'acharnement et l'hostilité dont il apparaît victime.

La réunion débute à 18 heures par une remarque d'Olivier qui demande aux administrateurs de faire le prosélytisme du site de BVV très documenté et actualisé régulièrement (cf. OSONS VEYRIER).

BVV est plus performant dans le savoir-faire que dans le faire-savoir. Georges suggère d'écrire des messages sur le site de la mairie rubrique associations pour en informer les personnes qui vont sur ce site.

### 1) Approbation formelle du procès-verbal de la réunion du 01/02/22

Le projet est approuvé à l'unanimité et sera envoyé aux adhérents puis mis en ligne sur <https://bienvivreaveyrier.org> rubrique « Conseils d'administration et Assemblées générales ».

### 2) Commissions Urbanisme et Mobilités

Claude a envoyé à chaque membre du bureau le relevé des demandes de PC et de DP établi par Nicole à partir de la liste des dossiers déposés à la mairie et des relevés faits par Nicole des PC et DP accordés et affichés sur le panneau d'affichage de la mairie.

Le dossier complet de BVV (Politique globale de mobilité rive Est et plan de circulation apaisé pour les habitants à Veyrier-du-Lac- 12/02/2021), présenté il y a un an reste pour nous le document de référence pour les routes du centre bourg, du bas et du haut. Une commission extra-municipale, dont Olivier fait partie, est animée par Philippe Franck ; elle s'est réunie, sur site, pour la sécurisation des routes du bas du village (en l'absence de trottoirs, marquage au sol d'un couloir large pour les piétons - route du port- , vitesse limitée à 30 à l'heure, et, pour les voiries très étroites - Crêt des vignes-, passage en « zone de rencontre », vitesse limitée à 20km/h et priorité piétons (à l'instar de la rue de la Voûte et du chemin de Morat) Problème de stationnement dans la commune de Veyrier. La solution est de marquer les emplacements autorisés, de contrôler, de mettre en place une gestion différenciée des stationnements payants selon les

<sup>1</sup> Il est convenu qu'il adresse à BVV un récapitulatif des PC, demandes de modifications, recours, actions juridiques et faits marquants de voisinage depuis l'accord initial sur son PC sous la mandature Maniglier. A réception, Jean Claude et Olivier se rapprocheront des services pour tenter, s'il est encore possible avec les contentieux en cours, d'apaiser le conflit et l'orienter vers une solution vivable.

zones, les usages et les lieux de résidence. Pour les visiteurs, favoriser les TC améliorés en fréquence et desserte, les vélos et la marche à pied. Limiter au maximum le transit du tour du Lac et val de Thônes.

BVV préconise aussi l'élargissement de certains trottoirs routes d'Annecy et de la Tournette. Enfin, Il serait souhaitable d'uniformiser (couleurs et pictogrammes) les marquages au sol des piétons et des cyclistes dans le Grand Annecy

### **3) Groupe de travail centre village**

En l'absence de Jacques Herrgott, accidenté, Olivier nous expose l'avancée du travail de ce groupe très actif. Jacques, Jean Claude, Olivier et Richard ont eu une bonne réunion avec les adjoints à l'urbanisme et aux travaux, à la culture et au patrimoine pour leur présenter nos recommandations sur la réhabilitation du cœur de village autour du presbytère, pièce maîtresse de la culture, et son jardin, des bâtiments et espaces communaux alentours (lavoir, villa du lac, parvis, esplanade de la mairie). Ces solutions généreraient de l'activité, de la convivialité et des revenus pour la commune ; le Presbytère serait aussi, pour les visiteurs, le point de départ des circuits historiques et des randonnées (cf. Note de recommandations pour la réhabilitation du Presbytère du 10/02/2022, en texte et en images, remise au Maire et aux 2 adjoints)

De façon à mieux savoir de quoi il est question, Olivier nous rappelle les origines et l'histoire du presbytère (1456 pour la partie la plus ancienne), de l'église (base du clocher roman avec des fresques, relié au presbytère par un pontet), de la villa du Lac (tour de 1767), du lavoir, de la Mairie actuelle (cf Note « Considérations historiques et spatiales » du 20/02/2022 adressée à Madame la Maire et aux adjoints).

Sur le plan architectural, les 3 phases de construction et l'absence de fondations appellent à la vigilance pour la restauration et BVV propose une alternative pour l'accès PMR (cf « Note architecturale complémentaire » du 22/02/2022 avec ses croquis de J.Hergott, qu'Olivier présentera, en accord avec lui, à l'adjoint aux travaux la semaine prochaine. Une visite du café du curé et de son ténement est programmée le 8 mars à l'initiative de Jean Claude avec Olivier et l'adjoint à l'urbanisme<sup>2</sup>.

En conclusion la mairie a apprécié les contributions de BVV et semble ouverte à la consultation. L'ensemble des notes sera adressé aux adhérents, à la Bibliothèque et à Veyrier-Patrimoine.

A ce jour il nous reste à travailler sur la place de la poste, et les liaisons entre les 2 pôles et entrées: rue de la Tournette, d'Annecy (trottoirs...), rue de la Voûte, place des Enfants, rue du Mont Baret et des écoliers.

### **4) Groupe de travail « routes du haut » du village**

Georges qui anime ce groupe de travail présente un power point clair ; merci à Richard pour la technique et l'équipement. Il commence par un plan du cadastre des routes et chemins du haut du village puis le même plan avec les suggestions pour améliorer la circulation : ralentisseurs, zones rugueuses et chicanes déplaçables, puis il détaille chaque zone :

- Zone des Champs : attention elle se situe sur un ruisseau
- Zone des Daudes : attention au carrefour, les voitures vont vite, on ne les voit pas bien quand il y a des voitures garées vers le banc.
- Zone du Péril : problème des voitures stationnées car départ de balades.
- Zone de la Corniche : problème pour le croisement avec la route de Thônes (il serait peut-être intéressant de mettre des zones rugueuses pour ralentir les voitures)
- Zone de la Combe : difficile à aménager au-delà du tiroir de retournement, avec une pente à 27% et sans place de parking public, → riverains seuls à partir du n° 16; pour autant il n'est pas souhaitable de la privatiser, d'autant que certains résidents garent jusqu'à 6 voitures sur la route pour une maison disposant d'un garage !. Brigitte rappelle le problème des VTT qui descendant du Mont Veyrier à grande vitesse, la mairie alertée semble décidée à mettre des panneaux et des chicanes pour éviter les accidents avec les randonneurs.

### **5) Enquêtes publiques du Grand Annecy**

L'enquête pour le PDM (Plan de Mobilité suivant le PDU en 2018-9) est achevée, Olivier, pour BVV et ALAE, et Claude ont déposés (Contribution BVV envoyée aux administrateurs). Olivier ira à la réunion de concertation sur le PLUi-HMB (plu intercommunal, habitat, mobilités, bioclimatique). La révision du Scot est lancée.

### **6) Réunion du Conseil municipal :**

Georges a noté le réaménagement du parking de la plage : bas pour les cyclistes et haut pour les voitures.

### **7) Questions diverses**

- Qualité de l'eau du lac, commission usagers du SILA. L'ancien maire, ex vice -Président pour l'eau a été remplacé par une Vice-présidente sérieuse avec laquelle travaille Olivier, représentant BVV.
- Cotisations : Le président a envoyé le 17/02/2022 l'appel de cotisation en indiquant la date de l'AG; à date nous avons reçu 37 cotisations de nos 122 adhérents
- **Prochaine réunion du CA, ouverte, mardi 5 avril à 18 à la Veyrière.**
- **AG le vendredi 13 mai 2022.**

---

<sup>2</sup> Cf, à venir, note n° 4 « Comparaisons (suite), Analogies et dissemblances » du 12/03/2022 (NDLR)